

Le Congrès américain adopte la première loi anti-immigration de Donald Trump

Image not found or type unknown



La proposition a été approuvée par la Chambre des représentants, à majorité républicaine, avec 263 voix pour et 156 contre. Photo : EFE

Washington 23 janvier (RHC) Le président Donald Trump devrait signer le décret immédiatement, ce qui en fait la première loi qu'il a promulguée au cours de son second mandat.

Le Congrès américain a adopté mercredi une nouvelle loi anti-immigration qui prévoit la détention des sans-papiers ayant commis un crime contre la loi.

Le projet de loi a été adopté par la Chambre des représentants, à majorité républicaine, avec 263 voix pour et 156 contre.

Le président Donald Trump devrait la signer immédiatement, ce qui en ferait la première loi promulguée au cours de son second mandat.

La lutte contre l'immigration clandestine était l'une des principales promesses de campagne de M. Trump et est devenue l'une de ses priorités à la Maison Blanche.

Selon le projet de loi, les autorités pourront détenir tout immigrant clandestin ayant commis « un vol, un cambriolage, un vol à l'étalage ou une agression contre un agent des forces de l'ordre, ou tout crime entraînant la mort ou des blessures corporelles graves pour une autre personne ».

Des groupes tels que l'American Immigration Lawyers Association (AILA) ont critiqué cette mesure.

« Cette législation ne garantira ni n'améliorera la sécurité publique et, combinée aux politiques d'application à courte vue et chaotiques du président, n'offre aucune solution politique de fond qui aura un effet positif mesurable », a déclaré Kelli Stump, présidente de l'association, dans un communiqué.

Dès son entrée en fonction, Donald Trump a signé une série de décrets visant à rendre plus difficile l'entrée sur le territoire des migrants en situation irrégulière et à faciliter leur expulsion.

L'une des directives met fin à ce que les États-Unis appellent « l'abus généralisé » de la liberté conditionnelle dite humanitaire, qui permettait aux migrants de rester dans le pays dans le cadre d'une « liberté conditionnelle humanitaire ».

La nouvelle administration de Donald Trump a supprimé toute protection pour les migrants en situation irrégulière aux États-Unis (US) qui sont hébergés dans des églises, des refuges, des écoles et d'autres lieux, dans le but d'étendre l'« application de la loi » anti-immigrés pour conduire à des arrestations et à des expulsions vers leurs pays d'origine.

Le secrétaire par intérim du ministère de la sécurité intérieure, Benjamine Huffman, a annoncé dans un communiqué la fin des politiques de l'administration de Joe Biden qui, selon lui, entravaient l'application de la loi par les services de l'immigration et des douanes (ICE) et les services des douanes et de la protection des frontières (CBP) dans les zones dites « sensibles » ou proches de celles-ci, telles que les abris frontaliers.

Selon le texte, Mme Huffman a émis « deux directives essentielles pour mettre fin à l'invasion de la frontière sud des États-Unis et donner aux forces de l'ordre les moyens de protéger les Américains ». La première concerne la suppression des zones tampons et la seconde « met fin à l'abus généralisé » de la « liberté conditionnelle humanitaire », qui permettait aux migrants de rester aux États-Unis dans le cadre d'une « liberté conditionnelle humanitaire ».

« Cette mesure permet aux hommes et aux femmes courageux du CBP et de l'ICE d'appliquer nos lois sur l'immigration et d'attraper les étrangers criminels, y compris les meurtriers et les violeurs, qui sont entrés illégalement dans notre pays. Les criminels ne pourront plus se cacher dans les écoles et les églises américaines pour éviter d'être arrêtés. L'administration Trump ne liera pas les mains de nos courageux agents des forces de l'ordre et compte plutôt sur eux pour faire preuve de bon sens », a déclaré M. Huffman.

Le porte-parole a reproché à l'administration Biden d'avoir violé la liberté conditionnelle humanitaire, étant donné que 1,5 million d'immigrants ont été autorisés à entrer dans le pays grâce à ce programme. « Tout cela s'est arrêté le premier jour de l'administration Trump », a déclaré M. Huffman, ajoutant que la libération conditionnelle reviendrait désormais à « son objectif initial d'analyse des migrants au cas par cas ».

Dans une autre note, le département de la Sécurité intérieure a communiqué sur le rétablissement et la reprise de la politique de protection des frontières 2019, qui autorise les fonctionnaires à renvoyer les

migrants dans les pays voisins pendant que les procédures d'expulsion sont en cours de finalisation.

Quant à Tom Homan, connu comme le « tsar des frontières » de la Maison Blanche, nommé par Trump spécifiquement pour mettre en œuvre la loi anti-immigration, il a déclaré dans une interview avec une chaîne de télévision qu'à partir de ce mardi même, le plan d'expulsion est en cours.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/374801-le-congres-americain-adopte-la-premiere-loi-anti-immigration-de-donald-trump>



Radio Habana Cuba